



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

### N° 77/24 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 1 : VRD – SIGNATURE DE L'AVENANT N°2

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu la décision du Maire n°69/23 du 31 juillet 2023 portant signature du marché
- Vu la décision du Maire n°18/24 du 13 mars 2024 portant signature de l'avenant n°1
- Considérant la demande de la maîtrise d'ouvrage de reprendre l'aménagement du terrain autour de l'œuvre « Résonnance » non prévu initialement au marché. Ces travaux engendrent une plus-value du prix du marché.

APPROUVE la signature de l'avenant n°2 au marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs – Lot n°1 : VRD, à la société SAS ROUX TP représentée par Monsieur ROUX Jean-Michel, en qualité de président dont le siège est situé 392 chemin des Lônes – BP7 – 84360 MÉRINDOL.

DIT que le montant de l'avenant augmente de 2.70% le montant initial du marché.

- Avenant n°2 : 18 501.50 € HT soit 22 201.80 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 731 031,15 € HT soit un TTC de 877 237.38 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 27 août 2024

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après  
télétransmission

En Sous-Préfecture le.....

Et de la publication ou notification le 29/08/2024